

## Feuille de route 2021-2022

### Présentation

La feuille de route 2021-2022 a été adoptée par le Conseil d'administration le 17 mars 2021. Elle confirme les axes d'actions de l'inter-régimes retraite vers la simplification des démarches pour l'assuré et la mutualisation des procédures et des moyens entre les régimes.

Les 3 grandes missions du groupement, le droit à l'information, l'offre de services inter-régimes, et la construction d'un inter-régimes de gestion, sont portées par l'équipe de l'Union Retraite et déclinées en 4 grandes axes dans sa feuille de route :

- poursuivre le développement de l'offre de services
- déployer l'inter-régimes de gestion
- mettre l'expertise inter-régimes au service de l'Etat et des régimes
- améliorer l'efficience de l'inter-régimes

Chacun de ces axes se décline en plusieurs fiches projet.

## Les 4 axes de la feuille de route

### Axe 1 - Poursuivre le développement de l'offre de services

Droit à l'information (DAI)		
1.1	Conserver la dynamique de modernisation du Droit à l'information	<p><b>Auprès des actifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer sur les évolutions du système de retraite et les dispositifs de cessation d'activité, en adaptant notamment les outils en ligne et l'éditorial</li> <li>• Assurer le déploiement en 2021 de la refonte des services DAI (service ma carrière, simulation,...)</li> <li>• Etendre la dématérialisation des envois systématiques et faire de l'envoi postal un dispositif résiduel réservé à des publics fragilisés</li> <li>• Analyser, et le cas échéant, participer au projet européen d'identification des droits pour les travailleurs (Fyp)</li> </ul> <p><b>Auprès des retraités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérimenter l'envoi d'une information ciblée sur les droits non liquidés (auprès des assurés n'ayant pas liquidé l'ensemble de leurs droits)</li> </ul> <p><b>Auprès des actifs et des retraités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Se mettre en capacité de pouvoir déployer le dispositif d'information individuelle sur les retraites supplémentaires (Loi Labaronne sur la déshérence et les retraites chapeau)</li> </ul>

Services en ligne		
1.2	Renforcer l'usage des services en ligne	<p><b>Auprès des actifs et des retraités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter l'intégration de la collecte DRM (dispositif des ressources mensuelles) au service réversion (V2), développer les modes de récupération automatisés,...</li> <li>• Faciliter l'accès des résidents à l'étranger via un mode hors France Connect et l'offre sur l'appli mobile « Mon compte retraite » (outil scan PJ, suivi des demandes...)</li> </ul>

## Axe 2 - Déployer l'inter-régimes de gestion

Mutualisation du contrôle d'existence (MCE)		
2.1	Plus accessible, numérique, efficient	<p><b>Auprès des retraités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de service : mise en place d'une gestion des réclamations et traitement des courriers et des mails adressés au guichet MCE</li> <li>• Renforcer la fiabilité et la souplesse du contrôle de l'existence : offrir un dispositif de reconnaissance biométrique ; identification de modalités alternatives</li> <li>• Poursuivre la promotion de l'usage dématérialisé en intégrant les données issues des échanges bilatéraux entre pays</li> </ul>
Recueil des données enfants		
2.2	Un recueil automatisé et contributif	<p><b>Auprès des actifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer aux travaux sur le recueil « en flux » des données enfants</li> <li>• Mettre en place un service en ligne de déclaration des enfants (liens de filiation)</li> <li>• Mutualiser le traitement des déclarations issues du service en ligne pour validation</li> </ul>
Répertoire de gestion des arrières unique (RGCU)		
2.3	Un recueil automatisé et contributif	<p><b>Auprès des actifs et des retraités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les régimes spéciaux et CNAVPL, analyser des demandes d'évolution de la norme « R » pour le compte de l'Etat et le cas échéant proposer des solutions alternatives</li> <li>• Proposer un calendrier et de l'accompagnement pour les régimes de la vague 3 avant l'intégration dans le plan de marche générale (calendrier opérationnel) pour le compte de l'Etat (Costrat)</li> <li>• Assurer la consolidation et le suivi financier de la qualification et de l'exploitation du RGCU, et des coûts régimes</li> </ul>

## Axe 3 - Une expertise inter-régimes au service de l'Etat et des régimes

Mutualisation en gestion		
3.1	Etudes sur mise en commun	<p><b>Auprès des actifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude des conditions permettant la mutualisation de l'information Service militaire et simplifications juridiques</li> <li>• Identification des échanges automatisés permettant de supprimer les demandes de justificatifs</li> </ul>
Système d'information		
3.2	SI et SDSI (schéma directeur)	<p><b>Auprès des actifs et des retraités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des briques mutualisables « de référence » dans une trajectoire de mutualisation des SI</li> <li>• Etude et accompagnement sur la mutualisation de certains SI (régimes spéciaux, professions libérales)</li> <li>• Analyser les SDSI proposés par les régimes pour le compte de l'Etat</li> </ul>
RGPD		
3.3	Protection des données	<p><b>Auprès des actifs et des retraités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat des lieux du déploiement du dispositif RGPD dans le champ vieillesse</li> <li>• Offre d'appui à l'élaboration de plans d'action de mise en conformité</li> <li>• Offre de mutualisation de la fonction DPO du GIP</li> </ul>

## Axe 4 - Améliorer l'efficacité de l'inter-régimes : une obligation de performance

Améliorer l'efficacité		
4.1	Améliorer l'efficacité économique	<p><b>Auprès des actifs et des retraités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déploiement d'évaluation financière pour les services et processus : estimation <i>a priori</i> du retour sur investissement, vérification effectif <i>a posteriori</i></li> <li>• Actualisation des clés de répartition des contributions régimes et propositions d'évolution</li> <li>• Articulation avec les modèles de coûts du schéma stratégique des SI de la Sécurité sociale (comptabilité analytique) selon calendrier de déploiement</li> <li>• Evaluation de la performance de chaque service inter-régimes</li> </ul>
4.2	Développer l'écoute usagers	<p><b>Auprès des actifs et des retraités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre d'un programme d'évaluation des services inter-régimes (ante et post)</li> <li>• Développer les éléments statistiques et d'analyse web pour mesurer l'utilisation des services</li> <li>• Analyser les données afin de proposer des évolutions des services, des parcours, de l'ergonomie, du design, de nouveaux services aux usagers, etc.</li> <li>• Améliorer la satisfaction des usagers sur le service en ligne</li> </ul>